

A healthcare professional in blue scrubs is shown from the chest down, holding a tablet computer. A stethoscope is visible around their neck. The background is a blurred teal color.

LANCEMENT DU DOSSIER  
ÉLECTRONIQUE DU PATIENT  
DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

INTRODUCTION 1

DOSSIER ÉLECTRONIQUE DU PATIENT 2

MISE EN ŒUVRE DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL 3

PROJET DE SOINS COORDONNÉS 4

DÉMONSTRATION DE LA PLATEFORME 5

CONCLUSION 6

CHAPITRE 1

## INTRODUCTION

Laurent Kurth, président SP DEP NE, chef du DFS

- Depuis près de quatre ans, les prestataires de soins (RHNe, CNP, ANEMPA, ANIPPA, NOMAD, SNM, ONP, ADMED), leur entité informatique (CIGES) et l'État de Neuchâtel travaillent conjointement au déploiement du Dossier Électronique du Patient (DEP).
- De nombreux travaux ont été menés par les équipes opérationnelles avec les prestataires de soins ce qui nous a permis d'obtenir la certification au sens de la loi sur le dossier électronique du patient (LDEP)
- L'objectif aujourd'hui est de lever le voile sur le DEP neuchâtelois : «Mon Dossier Santé»

CHAPITRE 2

# DOSSIER ÉLECTRONIQUE DU PATIENT

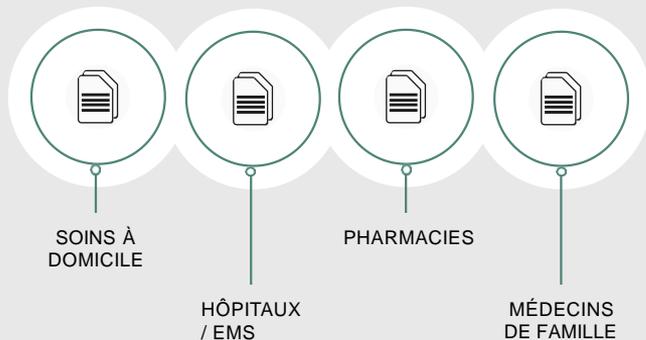
André-Philippe Méan, Médecin, membre de la SNM



### AUJOURD'HUI

DOCUMENTATION INTERNE (SYSTÈMES PRIMAIRES DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ)

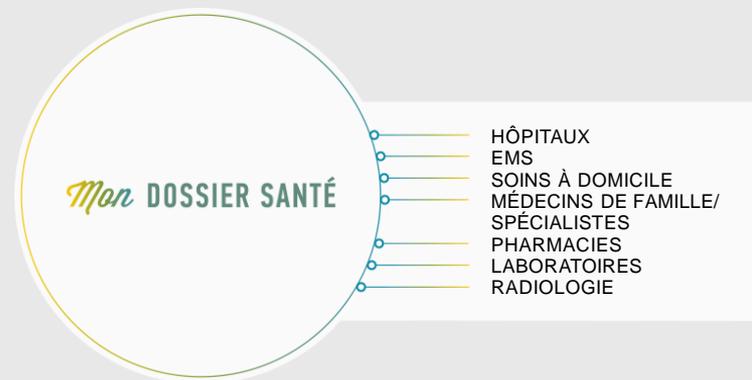
Dossier medical informatisé



### DEMAIN

ÉCHANGE DE DOCUMENTS (SYSTÈME SECONDAIRE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ)

Dossier électronique du patient



### Le patient, acteur de sa santé, va :

- Décider d'ouvrir un DEP ou non
- Définir les droits d'accès à son dossier (qui peut accéder à quoi)
- Pouvoir consulter ses données de santé en tout temps
- Ajouter des informations le concernant dans son DEP ;
  - Personnes de contact/représentant thérapeutique
  - Allergies
  - Don d'organes
  - Directives anticipées
  - Documents scannés (résultats de laboratoire)
  - Paramètres vitaux provenant d'objet connectés...

Pour les patients n'ayant pas la capacité ou volonté de gérer leur DEP il est possible de déléguer cette gestion à un :

- Membre de la famille
- Proche-aidant
- Professionnel de santé

## Sécurité

- Hébergement des données en Suisse
- Authentification double facteur
- Définition des droits d'accès par le patient
- Utilisation des dernières technologies en matières de sécurité
- Certification par un organisme indépendant (400 critères)
- Seuls les professionnels de santé ont accès aux données, sont exclus explicitement :
  - Assureurs maladie
  - Employeur
  - État

## Principaux avantages pour les professionnels de santé et les patients

- **Accès facilité aux informations médicales**
- **Centralisation d'informations claires et précises** facilitant l'orientation des patients et les décisions médicales
- Sécurisation dans la transmission de données
- **Réduction du risque d'erreur médicale** notamment concernant les allergies et les interactions médicamenteuses
- Limitation des déplacements des patients, des gestes intrusifs (éviter les examens à double)
- **Renforcement de la compétence des patients** et de leur compliance au traitement

CHAPITRE 3

## MISE EN ŒUVRE À NEUCHÂTEL

Laurent Kurth, président SP DEP NE, chef du DFS

La loi sur le dossier électronique du patient (LDEP) est entrée en vigueur le **15 avril 2017**.

- Obligation pour les prestataires de soins stationnaires de s'affilier à une «communauté (de référence)» certifiée exploitant une plateforme DEP
  - Hôpitaux: 3 ans (15.4.2020) – *Retard national lié au processus de certification et au COVID*
  - EMS + maison de naissance: 5 ans (15.4.2022);
- Pas d'obligation pour les prestataires de soins ambulatoires ni pour les patients **mais une forte volonté de les intégrer dès le début.**

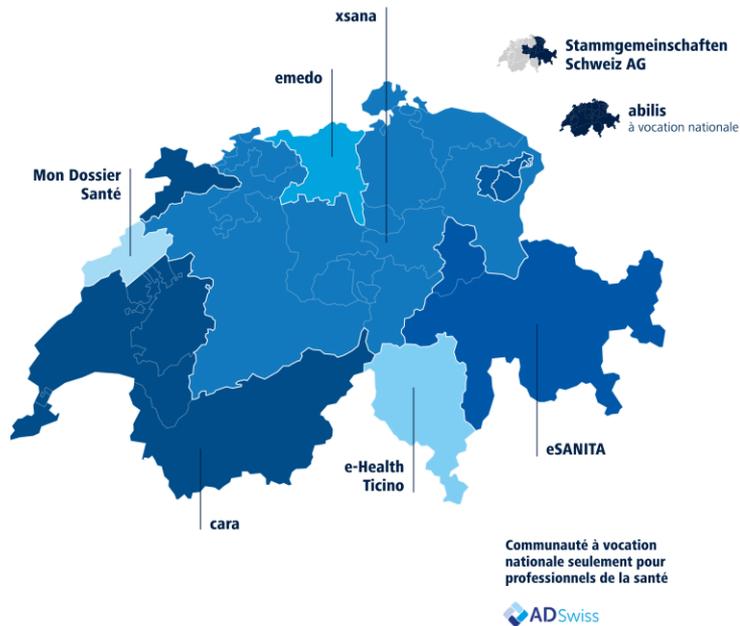
**Condition pour figurer sur la liste hospitalière ou des EMS, et facturer leurs prestations à charge de la LAMaI.**



# Dossier électronique du patient

## Aperçu des communautés

### Octobre 2021



[www.dossierpatient.ch/fournisseurs](http://www.dossierpatient.ch/fournisseurs)

Toutes les communautés (de référence) en cours de certification sont nommées. Une communauté (de référence) est assignée à un canton si celui-ci y joue un rôle important (p. ex. dans l'organisation responsable) ou s'il a officiellement formulé une recommandation (p. ex. aide financière).

© eHealth Suisse, 13.10.2021

**cara.**

conectă à mia saună



**Cantons**  
FR, GE, JU, VD, VS

**Communauté de référence**  
Cara

**Mon DOSSIER SANTÉ**



**Canton**  
NE

**Communauté de référence**  
Dossier électronique du patient Neuchâtel

**xsana**



**Cantons**  
BE, BL, BS, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, UR, ZG, ZH

**Communauté de référence**  
XAD Stammgemeinschaft

**emedo**



**Canton**  
AG

**Communauté de référence**  
eHealth Aargau

**ehti.ch**

Associazione e Health Ticino



**Canton**  
TI

**Communauté de référence**  
e-Health Ticino

**eSANITA**

STAMMGEMEINSCHAFT SÜDOST



**Cantons**  
AI, AR, GL, GR, SG

**Communauté de référence**  
Südost

**abilis**



**Cantons**  
à vocation nationale

**Communauté de référence**  
Abilis AG



Stammgemeinschaften Schweiz AG



**Cantons**  
Région Est: AI, AR, GL, GR, SG, TG  
Région Centrale: LU, NW, OW, SZ, UR

**Communauté de référence**  
Stammgemeinschaft Region Ost  
Stammgemeinschaft Region Zentral

**ehealthsuisse**

Centre de compétences et de coordination de la Confédération et des cantons

### Organisation

- Implication des prestataires de soins stationnaires et ambulatoires dans les instances décisionnaires



PORTE LA CONSTRUCTION  
ET L'EXPLOITATION DU DEP

STRUCTURE PORTEUSE NE

### CANTON DE NEUCHÂTEL

**RHNE** RÉSEAU HOSPITALIER  
NEUCHÂTELOIS

**CNP** CENTRE NEUCHÂTELOIS  
DE PSYCHIATRIE

**ANEMPA** ASS. NEUCHÂTELOISE DES ÉTABLISSEMENTS  
ET MAISONS POUR PERSONNES ÂGÉES

**ANIPPA** ASS. NEUCHÂTELOISE DES INSTITUTIONS  
PRIVÉES POUR PERSONNES ÂGÉES

### COMMUNAUTÉ DE RÉFÉRENCE NE

PRESTATAIRES DE SOINS ET PATIENTS

FAVORISE L'UTILISATION DU DEP DANS  
LES PROCESSUS D'ÉCHANGE DE DONNÉES  
SANITAIRES CONCERNANT LE PATIENT

**NOMAD** NEUCHÂTEL ORGANISE  
LE MAINTIEN À DOMICILE

**SNM** SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE  
DE MÉDECINE

**ONP** ORDRE NEUCHÂTELOIS  
DES PHARMACIENS

**ADMED** ANALYSES ET  
DIAGNOSTICS MÉDICAUX

**CIGES** SERVICE INFORMATIQUE  
DES INSTITUTIONS DE LA SANTÉ

## Certification

- «Mon Dossier Santé» a été certifié le 30 avril 2021.
- Ce certificat atteste de la sécurité de la plateforme et de la qualité des mesures organisationnelles mises en place au sein de la communauté de référence neuchâteloise et des institutions de santé affiliées.
- Plus de 400 critères ont été passés en revue par un organisme indépendant accrédité par la Confédération.
- Un point majeur du processus de certification a porté sur la vérification des éléments garantissant la sécurité et la protection des données.

## Que s'est-il passé depuis la certification ?

- Préparatifs pour ouvrir «Mon Dossier Santé» dans les meilleures conditions :
  - Éléments techniques fonctionnels (identités électroniques sécurisées, raccordement système primaire à la plateforme)
  - Accompagnement privilégié pour les utilisateurs (contact étroit avec les professionnels de santé, points enregistrement pour les patients)
  - Recrutement des utilisateurs (patients et professionnels de santé)

## Lancement

- En 2 étapes :
  - Projet de soins coordonnés :
    - Nombre de professionnels de santé et de patients restreints
    - Écosystème avec des dossiers remplis et «vivants»
    - Amélioration de l'utilisation de la plateforme et des processus avant une utilisation généralisée
  - Généralisation au printemps 2022

CHAPITRE 4

## PROJET DE SOINS COORDONNÉS

**Caroline Gallois-Viñas, directrice opérationnelle SP DEP NE  
Karim-Nicolas Chekdenou, Infirmier Chef unité de soins,  
EMS Les Charmettes**

### Projet de soins coordonnés

- Période: Automne 2021 – Printemps 2022
- Périmètre: DEP de base (échanges de documents entre prestataires)
- Population cible: patients diabétiques (jusqu'à 500 personnes)
- Prestataires de soins du cantons :
  - 2 Hôpitaux,
  - 4 EMS,
  - 1 service de soins à domicile + 5 infirmiers indépendants
  - 25 Médecins,
  - 10 Pharmaciens
- Utilisation : intégration système primaire vs utilisation portail web

### Utilisation généralisée du DEP

- Période : Printemps 2022
- Périmètre: DEP de base (échanges de documents entre prestataires)
- Pour tous les patients et tous les professionnels de santé

## Calendrier

Été 2021 – 25.10.21

Préparatifs techniques  
Sécurité  
Identités électroniques  
Raccordement SI hôpital

Préparatifs organisationnels  
Recrutement  
Formation / Communication

Accompagnement professionnel-le-s  
de santé et patient-e-s

25.10.21 – 01.11.21

Inscription sur la plateforme  
Professionnel-le-s de santé  
Patient-e-s

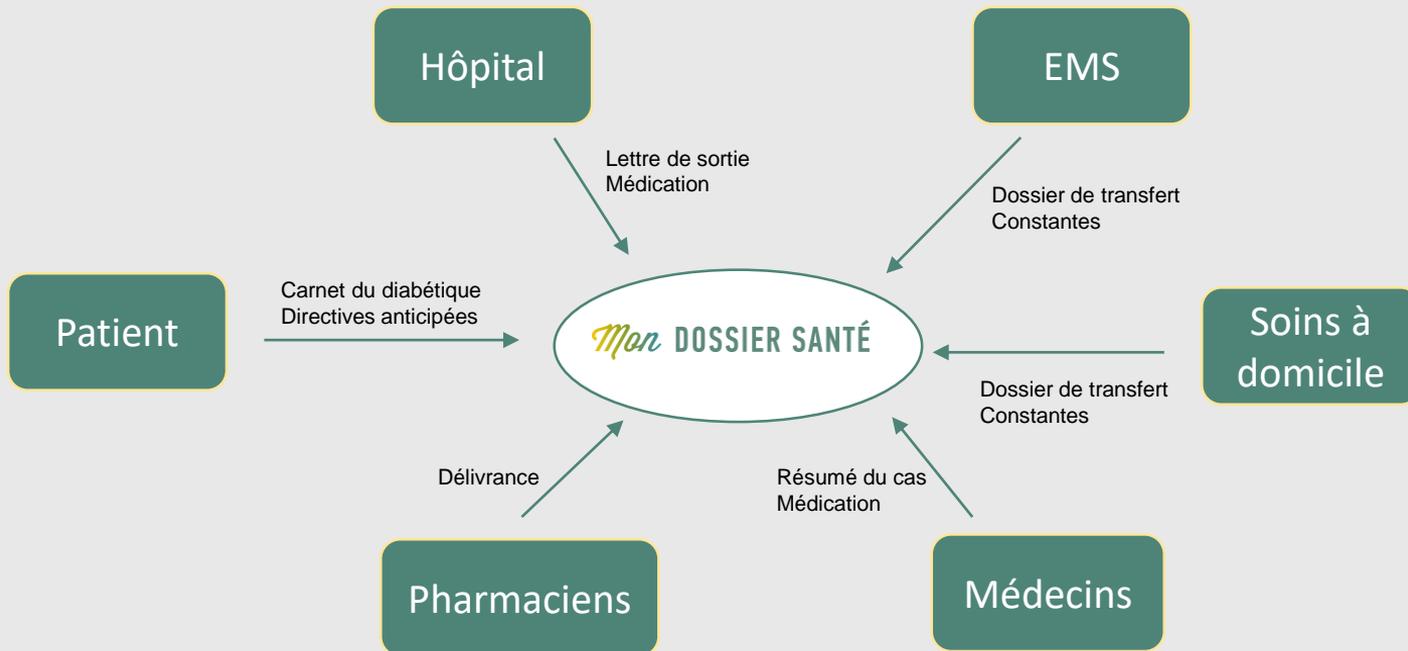
Kick-off  
Rôle de chacun  
Présentation des objectifs  
Aide à la première connexion

01.11.21 – Printemps 22

Démarrage progressif de l'utilisation  
Professionnel-le-s de santé  
Patient-e-s

Assistance  
Site internet : <https://mondossiersante.ch>  
E-mail : [info@mondossiersante.ch](mailto:info@mondossiersante.ch)  
Téléphone : **032.889.52.61**

Suivi régulier



## Focus sur 1 EMS : Les Charmettes

- Professionnels de santé
  - Médecin responsable, infirmier chef de l'unité de soin du court séjour, et infirmiers chefs généraux
  - Accueil des professionnels favorable sur le principe, curieux de voir ce que le projet va apporter
  - Bénéfices attendus :
    - Bénéficier rapidement d'informations précises et lisibles
    - Améliorer le suivi médical et para-médical
    - Mieux accompagner les patient-e-s atteints de maladies chroniques
    - Informer les autres membres du réseau de soins de l'évolution pendant le séjour en EMS et des décisions prises pour préparer la sortie (court séjour)

## Focus sur 1 EMS : Les Charmettes

- Patients
  - **5 résidents** sont actuellement inscrits, d'autres résidents pourraient rejoindre le projet en cours de route
  - Ils trouvent un intérêt à ce que leurs données soient partagées entre tous les prestataires de soins impliqués dans leur prise en charge
  - Le principe de «Mon Dossier Santé» a été globalement compris par les résidents
  - Certains d'entre eux accéderont directement à leur dossier et d'autres ont désigné des représentants

## Objectifs / Attentes des professionnels

- Relier les prestataires de soins qui utilisent des systèmes distincts
- Améliorer la continuité des soins entre les acteurs
- Avoir une meilleure vision du plan de traitement du patient
- Passer d'un système qui repose uniquement sur les prestataires de soins à un système dans lequel le patient est impliqué

CHAPITRE 6

## DÉMONSTRATION DE LA PLATEFORME

Caroline Gallois-Viñas, directrice opérationnelle SP  
DEP NE

## Connexion

- <https://epr.ne.int.post-ehealth.ch/>

CHAPITRE 6

## CONCLUSION

Laurent Kurth, président SP DEP NE, chef du DFS

- Le démarrage du projet de soins coordonnés est l'aboutissement de nombreux mois de travail collaboratif entre l'Etat et les prestataires de soins cantonaux.
- Même si la route a été longue et parfois laborieuse, l'essence du projet neuchâtelois est restée intacte et nous sommes heureux de lancer un projet de santé publique dont l'objectif est d'améliorer la coordination des soins.
- Nous sommes convaincus que l'approche bottom-up que nous avons retenue et l'accompagnement privilégié que nous avons mis en place portera ces fruits dans l'acceptation et l'appropriation par les prestataires de soins et aussi par les patients de ce nouvel outil incontournable.

«Mon Dossier Santé» : Devenez acteur de votre santé !